



VILLE DE MONCTON

Plan culturel

2016-2026

**culture
moncton**


MONCTON

JUIN 2016

Table des matières

À MONCTON, LA CULTURE, C'EST UN MODE DE VIE.....	1
CONSEIL CULTUREL.....	2
OBJECTIF DU PLAN CULTUREL	3
PRINCIPES DIRECTEURS	3
PROCESSUS DE PLANIFICATION	4
RÉSULTATS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	6
LA CULTURE EN TANT QUE MOTEUR ÉCONOMIQUE	6
LA CULTURE COMME EXPRESSION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSIVITÉ	7
LA CULTURE EN TANT QUE CATALYSEUR DE CHANGEMENTS SOCIAUX	8
TIRER PROFIT DU SUCCÈS	10
S'APPUYER SUR LES RÉALISATIONS DU PLAN CULTUREL 2011-2015.	10
MISER SUR LES RESSOURCES CULTURELLES	12
LA VOIX DE LA COLLECTIVITÉ	15
THÈMES ÉMERGENTS	16
DIVERSITÉ ET INCLUSION	16
ÉDUCATION ET PARTICIPATION DES JEUNES	16
RÉUSSITE ET ENGAGEMENT CIVIQUE	17
COMMUNICATION ET COLLABORATION	17
TOURISME CULTUREL	18
INTÉGRATION DU PATRIMOINE	18
REVITALISATION DU CENTRE-VILLE	19
OPTIQUE CULTURELLE ET PRISE DE DÉCISIONS	19
POLITIQUE MUNICIPALE ET FRAIS	20
INFRASTRUCTURE CULTURELLE	20
MÉDIATION CULTURELLE	21
PLAN CULTUREL DE MONCTON	22
VISION	23
DÉFINIR LE RÔLE DE LA VILLE	23
ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES	24
PLAN D'ACTION CULTUREL 2016-2026	28
SURVEILLANCE ET ÉVALUATION.....	38



À Moncton, la culture, c'est un mode de vie

Moncton s'ajoute aux villes qui cherchent à l'échelle mondiale à attirer les talents et les investissements dans une économie créative en expansion rapide. Le facteur déterminant pour attirer les gens et les possibilités d'affaires réside dans la qualité de l'endroit. Les gens veulent vivre dans des collectivités où existe une diversité de cultures et de loisirs. Ils aspirent à des histoires intéressantes qui se retrouvent dans le caractère unique du patrimoine architectural, des artéfacts et de l'art.

De nombreuses personnes originaires des quatre coins du monde ont élu domicile à Moncton : en effet, la ville connaît un accroissement démographique de 9,7 %, soit deux fois la moyenne nationale. Ce phénomène s'accompagne d'une forte hausse de la diversité de la population de la ville. Cette diversité apporte une richesse et une nouvelle dimension à la vie culturelle de Moncton.

Le partage des expériences est d'une importance capitale dans une ville où le patrimoine acadien et, plus récemment, la réalité et la diversité multiculturelles sont aussi riches. Alors que Moncton se transforme, la complexité et la profondeur de son expérience et de son identité culturelles communes évoluent elles aussi. L'identité de Moncton s'est depuis longtemps démarquée par son esprit innovateur, la conviction que tout est possible, et par la volonté de dynamiser nos collectivités. Moncton est devenue un endroit où les citoyens veulent une culture accessible partout dans la ville. La Ville souhaite aussi créer des occasions et des espaces qui favorisent l'expression créative et les échanges interculturels.

Le premier plan culturel a conduit à bon nombre de réalisations importantes. L'instauration du Conseil culturel a constitué une étape majeure dans le renforcement des capacités de la municipalité et dans la création de liens communautaires. Les activités et les expressions culturelles ainsi que l'art public bénéficient d'un soutien accru. Les programmes de financement ont été revus et les politiques culturelles ont été élaborées de sorte à enrichir les expériences et les programmes culturels dans la ville.

Moncton offre à ses citoyens les ressources dont ils ont besoin pour profiter d'une riche vie culturelle. Les organismes et les artistes du milieu culturel de Moncton produisent des œuvres primées. Pendant les fins de semaine d'été, des milliers de personnes participent avec plaisir à de nombreux festivals acadiens et multiculturels d'arts et de quartier, ainsi qu'à une multitude d'activités de plein air et de loisir.

Le présent plan culturel est un document conçu par la Ville, ses organismes et artistes du milieu culturel, ses dirigeants des entreprises et ses groupes communautaires ainsi que ses résidants. Il sera essentiel pour ces différents groupes de s'associer et de collaborer dans le but de mettre en œuvre le plan culturel et d'assurer un développement culturel constant à Moncton.



Conseil culturel

Le Conseil culturel de Moncton fait office de comité directeur pour l'élaboration de ce nouveau plan culturel.

Membres du Conseil culturel *

- Jeanne-Mance Cormier, chef de services – conservatrice du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CEAAC) et du Musée acadien de l'Université de Moncton (MAUM)
- Thomas Raffy, président-directeur général, Conseil économique du Nouveau-Brunswick, co-président du Conseil culturel
- Pierre Boudreau, conseiller, Ville de Moncton
- Blair Lawrence, conseiller, Ville de Moncton
- Chantale Bellemare, directrice, Bibliothèque publique de Moncton
- Michael Granville, directeur, Hairy Tease Productions
- Louise Imbeault, propriétaire et éditrice, Bouton d'or Acadie
- D.J. Joseph, administrateur, Première Nation d'Elsipogtog
- René Légère, directeur général, Centre culturel Aberdeen
- Annie France Noël, directrice, Galerie Sans Nom

Personnel de soutien (membres non votants)

- Joanne Duguay, agente de développement culturel
- Sophie Cormier, directrice, Culture et patrimoine, Place Resurgo
- Catherine Dallaire, directrice générale, Service des loisirs, de la culture et des événements Membres d'office
- Dawn Arnold, mairesse
- Marc Landry, directeur municipal

* Liste mise à jour en août 2019



Objectif du plan culturel

La Ville de Moncton continue de donner l'exemple au Canada par son engagement envers la culture. Juste avant qu'elle achève son premier plan culturel (2011-2015), la Ville de Moncton était reconnue pour ses réalisations en matière d'intégration des ressources et possibilités culturelles dans tous les aspects de la planification et de la prise de décisions. Elle continuera d'en faire une priorité dans son nouveau plan culturel (2016-2026). Au cours des dernières années, la Ville a élaboré une démarche axée sur le développement culturel en travaillant en étroite collaboration avec les artistes, les groupes culturels, les ordres de gouvernement, et les secteurs privé et bénévole. Moncton est connue dans les Maritimes pour sa capacité à offrir à tous les citoyens, indépendamment de leur origine ethnique, de leur âge, de leurs capacités, de leur orientation sexuelle ou de leur statut socioéconomique, la possibilité de participer sur le plan culturel. Le nouveau plan culturel maintient ces engagements en matière d'accès à la culture auprès de l'ensemble des citoyens.

Objectif du plan culturel

Le plan culturel se veut un outil servant à orienter tous les aspects de la planification culturelle au cours des dix prochaines années. Le plan culturel veillera à ce que les divers programmes et services municipaux sachent comment appliquer le prisme de la culture. Le plan servira également à recommander des modifications ou des ajouts aux politiques municipales, à orienter les décisions de financement et à définir le mandat du Conseil culturel.

Principes directeurs

L'élaboration du plan culturel est guidée par les principes suivants :

- **Durabilité** – prendre des mesures qui viseront à créer un milieu des arts, de la culture et du patrimoine durable. Promouvoir le développement culturel durable en établissant des ponts entre les entreprises, les membres de la collectivité et la communauté culturelle. **Le plan lui-même sera un document évolutif.**

- **Responsabilité financière** – utiliser de manière optimale les ressources de la Ville. Appuyer les possibilités de croissance économique grâce à l'amélioration de la qualité de vie à Moncton.
- **Collaboration communautaire** – adopter une démarche de partage des responsabilités de développement culturel fondée sur la collaboration en assurant une communication permanente entre la Ville, le milieu culturel, d'autres ordres de gouvernement ainsi que les secteurs privé et bénévole.
- **Planification intégrée** – prendre en compte et valoriser les ressources et les débouchés culturels dans tous les domaines reconnus et respectés de la planification et de la prise de décisions. **S'assurer que les divers budgets, programmes et services municipaux appliquent le prisme de la culture.**
- **Accessibilité et ouverture à tous** – offrir des possibilités dans le secteur du patrimoine, de la culture et des arts qui soient accessibles à tous les résidants, peu importe leur âge, sexe, ethnie, race, situation socioéconomique, capacité, religion, orientation sexuelle et secteur géographique.
- **Diversité** – s'appuyer sur l'identité unique de Moncton à titre de seule ville officiellement bilingue au Canada, l'apport des peuples autochtones et la composition de plus en plus variée de la population.

Processus de planification

La planification culturelle est une approche intégrée, fondée sur la collectivité, du développement culturel local qui place la culture au centre de la planification et des prises de décisions. Le plan culturel en vigueur tire parti du succès du plan précédent pour mettre en œuvre cette hypothèse. Il s'appuie alors sur la démarche qui avait été adoptée par le premier plan culturel de Moncton pour garantir l'adhésion au Plan stratégique municipal 2012-2016. Le processus de planification du nouveau plan culturel continue de mettre l'accent sur l'élaboration d'un document stratégique qui répond aux aspirations culturelles de la collectivité tout en contribuant au processus décisionnel municipal.

FIGURE 1 : PROCESSUS DU PLAN CULTUREL



Résultats du développement culturel

La culture en tant que moteur économique

L'arrivée d'un nouveau plan culturel a été opportune pour Moncton. Au Canada et dans le monde, on reconnaît de plus en plus l'importance de la créativité, de la culture et de la qualité des lieux pour favoriser la croissance des économies locales et régionales. L'amélioration de la qualité des lieux grâce à une offre riche sur le plan culturel et des loisirs permet d'attirer et de retenir des gens talentueux qui, à leur tour, amèneront des entreprises à investir. Il est de plus en plus clair que les industries et les ressources culturelles représentent de puissants moteurs économiques. On peut constater cette interaction dans les industries créatives, chez les entrepreneurs culturels et dans le tourisme culturel.

Industries créatives

Malgré le déclin enregistré par les leviers économiques traditionnels au cours des dernières années, l'économie créative continue de croître. L'économie canadienne, ainsi que l'économie des villes, a subi une restructuration. Elle s'est ainsi éloignée des secteurs traditionnels pour se diriger vers des industries favorisant davantage la créativité, l'innovation et les idées. À cette fin, les villes de petite et de grande taille se tournent vers les activités culturelles pour maintenir ou retrouver la prospérité.

Selon le Compte satellite de la culture, les industries culturelles ont contribué pour 641 millions de dollars (2,3 %) du PIB du Nouveau-Brunswick en 2010. Au Nouveau-Brunswick, les emplois liés à la culture (9 381) représentaient 2,6 % du nombre total d'emplois dans la province. Les principaux contributeurs aux emplois liés à la culture sont les secteurs de la gouvernance, du financement et du soutien professionnel, suivis des médias audiovisuels et interactifs.

La Stratégie de développement économique de la Ville met en évidence ces chiffres et souligne la nécessité d'attirer des talents et des jeunes pour garantir une économie saine et créative, et elle fait remarquer que l'émergence d'une scène artistique et culturelle, aussi bien en français qu'en anglais, peut contribuer à atteindre cet objectif. Des investissements accrus en faveur de la force motrice de cette créativité appuieront la transition vers une économie créative plus axée sur le savoir.

Entrepreneuriat culturel

La production culturelle dans les industries culturelles et créatives repose fréquemment sur de petits réseaux d'entrepreneurs culturels. Souvent, ces derniers sont également les principaux créateurs et distributeurs de produits culturels. À ce titre, les entrepreneurs culturels jouent deux rôles principaux dans le soutien de la croissance économique; tout d'abord, ils créent des auditoires et des occasions de générer de nouvelles recettes et ensuite, ils élaborent de nouvelles façons et approches de résoudre les problèmes pour soutenir la croissance locale.

La culture, l'entrepreneuriat et la technologie étant indissolublement liés sur le plan de l'innovation, les entrepreneurs culturels devront unir ces différents mondes. Les villes et les régions qui reconnaissent ces personnes et tentent de les attirer bénéficieront d'un avantage accru pour insuffler un nouvel élan à leur économie locale.

Tourisme culturel

En plus d'attirer et de retenir les résidents locaux, les investissements dans les ressources et les biens culturels attirent des visiteurs et contribuent au développement du tourisme local, lequel constitue une composante de plus en plus importante de la croissance économique des villes. Le tourisme culturel est l'un des segments les plus dynamiques du marché mondial du tourisme. Avec une contribution de 88,5 \$ milliards de dollars à l'économie nationale en 2013, l'industrie du tourisme représentait une part plus importante du PIB du Canada que l'agriculture, la foresterie et les pêches réunies.

Des études menées au Canada et aux États-Unis sur les déplacements révèlent que, lors d'un déplacement de 80 kilomètres ou plus, presque deux tiers des voyageurs adultes incluent une activité liée à la culture, à l'art, au patrimoine ou à l'histoire. Énormément d'efforts ont déjà été investis dans l'étude de la possibilité d'ouvrir un musée d'art contemporain à Moncton. S'il venait à ouvrir, ce serait le seul musée d'art contemporain au Canada atlantique. En dépit de sa valeur culturelle inhérente, un musée d'art ferait de Moncton une destination culturelle capitale dans la région, en particulier lorsqu'il est associé aux nombreuses autres ressources et activités culturelles que Moncton a à offrir.

La recherche confirme que les voyageurs choisissent leur destination en fonction des offres sur place. Le tourisme culturel ciblé ne se résume pas aux attractions. Il est également axé sur l'histoire et le patrimoine du lieu de destination, ses récits et ses histoires, ses paysages, son paysage urbain et ses habitants. Il consiste à découvrir les éléments distinctifs, authentiques et mémorables d'une collectivité. Il s'agit de l'expérience même du lieu visité. Pour résumer, le tourisme culturel s'appuie sur une compréhension intégrée de toutes les ressources culturelles de la collectivité et transforme ces dernières en occasions de générer des revenus. À cet égard, Moncton a l'avantage extraordinaire d'offrir des créations artistiques et culturelles en anglais et en français.

La culture comme expression de la diversité et de l'inclusivité

Pour créer un environnement culturel riche, il est capital d'offrir un soutien aux populations minoritaires et d'encourager l'échange interculturel. Des villes partout dans le monde ont commencé à faire un bilan interne dans le but de mieux comprendre les nombreuses cultures présentes en leur sein. Cette stratégie vise à définir et à célébrer la réalité multiculturelle des collectivités au Canada. Une part importante de ces stratégies axées sur la diversité reconnaît l'histoire et les traditions des collectivités autochtones, qu'il s'agisse des populations urbaines ou des communautés vivant dans les réserves souvent situées sur des terres ancestrales. Une autre étape consiste à déterminer et à reconnaître toute la diversité des expressions culturelles et artistiques fondées sur le multiculturalisme. Ces deux étapes assurent un environnement inclusif pour toutes les cultures.

L'accès à la culture est un puissant outil de promotion de l'inclusion sociale et d'adaptation à une diversité sans cesse croissante. La promotion d'un dialogue interculturel permet de favoriser une compréhension mutuelle et d'établir des liens entre les cultures, les communautés et les peuples. Les recherches indiquent que la célébration et la libre expression de la culture contribuent à préserver la culture (collectivement et individuellement) et assurent la transmission des traditions et des pratiques d'une génération à l'autre.

Bien que les expressions culturelles se manifestent dans toutes les collectivités et en tout temps, elles passent souvent inaperçues. Le fait de créer et d'appuyer des possibilités sur le plan multiculturel favorise l'acceptation culturelle au sein de la collectivité, renforce l'acceptation de la diversité culturelle par la collectivité, et renforce la collectivité en tant que société multiculturelle. Ces événements et programmes sensibilisent la population dans son ensemble sur la diversité qui existe dans un mode inclusif. La situation bilingue et biculturelle de Moncton a préparé la voie pour célébrer sa communauté multiculturelle grandissante.

La culture en tant que catalyseur de changements sociaux

Souvent, les politiques descendantes ne parviennent pas à saisir les véritables enjeux auxquels font face les personnes vulnérables, tandis que les approches communautaires peuvent déterminer les besoins et les capacités des collectivités. La médiation culturelle représente l'un de ces outils. La médiation culturelle est un outil d'inclusion sociale qui établit un lien plus solide entre les gens et la culture. La médiation culturelle fonctionne de deux manières : Elle offre un accès à la culture à un grand nombre de personnes et elle multiplie les occasions de lier la participation culturelle à la résolution des problèmes dans le contexte du travail social, des soins de santé et de l'éducation.

Des recherches mettent en lumière les arts et la culture comme un outil permettant de soulager les problèmes sociaux tels que l'itinérance. Les programmes et partenariats communautaires fondés sur les arts entre les organismes et les refuges constituent des ressources de renforcement des capacités pour les populations confrontées à l'itinérance. Ces programmes promeuvent le travail de groupe et les compétences organisationnelles et développent la pensée critique et les capacités de présentation. L'art et les récits permettent également de sensibiliser les gens à d'autres grandes questions de société telles que la santé mentale et la toxicomanie. La programmation culturelle a la capacité d'instaurer la confiance et d'établir le dialogue autour de ces sujets, et souvent, elle permet d'améliorer la vie des gens.

Un autre aspect fondamental de la culture qui permet de résoudre les problèmes est le recours aux entrepreneurs culturels en tant que défenseurs des questions sociales. Bien que les entrepreneurs culturels incarnent une nouvelle approche à des fins économiques, ils contribuent souvent à faciliter les grands changements sociaux. Les entrepreneurs culturels s'emploient à revoir les rôles sociaux et à encourager de nouveaux comportements. Les valeurs telles que la pensée critique, la diversité, la collaboration et la co-création sont diffusées par les services et produits culturels, y compris les programmes et ateliers artistiques communautaires offerts par les entrepreneurs culturels. C'est pourquoi, de la même façon que les activités culturelles aident les populations marginalisées à mieux se faire accepter, les entrepreneurs culturels peuvent faciliter des changements sociétaux en intégrant l'éducation et la sensibilisation dans leur travail.

La culture et la qualité de vie

Depuis les dernières décennies, les retombées économiques de la culture et du développement culturel suscitent énormément d'attention. Il s'est produit plus récemment un changement de perspective où on s'intéresse davantage aux répercussions sociales positives qui résultent de la participation aux événements culturels. Les études montrent que les collectivités affichant une vie culturelle dynamique bénéficient également de toute une série de bienfaits, notamment un engagement communautaire et civique plus fort, une amélioration de la santé publique et de la stabilité sociale ainsi qu'une revitalisation économique¹. De plus en plus de nouvelles personnes et organismes ou entreprises doivent avoir connaissance des arguments et des preuves concrètes sur les retombées économiques et sociales de la culture.

Des pays comme le Royaume-Uni vont un peu plus loin dans leurs arguments. Ils continuent de soutenir les arguments sur les retombées économiques et sociales qu'ils qualifient d'*instrumentaux*. Parallèlement aux arguments instrumentaux, une grande importance doit être accordée à la valeur *inhérente* aux activités et aux expériences culturelles, notamment le pur plaisir d'assister à une représentation ou d'aller voir une exposition spéciale. Autrement dit, s'il existe de nombreux bienfaits d'ordre qualitatif et quantitatif à une scène artistique et culturelle florissante, il ne faut pas oublier de mentionner la chance d'apprécier et de créer de l'art pour l'art.

¹ Voir le Social Impact of the Arts Project de l'University of Pennsylvania <http://impact.sp2.upenn.edu/siap/>



Tirer profit du succès

S'appuyer sur les réalisations du plan culturel 2011-2015.

Le plan culturel 2011-2015 offrait une vision collective claire pour Moncton, laquelle décrivait les priorités et les mesures à prendre pour renforcer le développement culturel et favoriser la cohésion et la collaboration au sein de la ville et au-delà. Le plan honorait le patrimoine culturel de la ville et, en particulier, le caractère unique de sa culture acadienne et de ses racines traditionnelles. Le plan encourageait également la collaboration avec les collectivités voisines en vue d'améliorer les initiatives culturelles régionales et rapprochait les cultures pour favoriser la croissance et l'avancement de la culture dans l'ensemble de la région. Le plan décrit huit secteurs prioritaires, qui sont repris et encore pertinents aujourd'hui. Parmi ces secteurs prioritaires, on retrouve les suivants :

1. Revitalisation du centre-ville et aménagement urbain;
2. Festivals et événements;
3. Financement et développement économique;
4. Infrastructure;
5. Promotion et préservation du patrimoine;
6. Partenariats et projets de collaboration;
7. Promotion et communications;
8. Art public.

Ces priorités ont servi d'assise à la Ville de Moncton. Elles ont donné lieu à la création du Conseil culturel, à l'élaboration d'une politique relative aux subventions culturelles, à l'augmentation des fonds de subvention, à la mise en place d'un projet de cartographie des ressources culturelles, à l'installation d'un plus grand nombre d'œuvres d'art public au centre-ville et à une sensibilisation accrue à l'égard des activités culturelles organisées dans toute la ville. Le plan suivant visera essentiellement à poursuivre l'élan donné par le plan culturel 2011-2015 ainsi que les réussites auxquelles il a donné lieu.

La vitalité culturelle de Moncton s'est également développée grâce aux priorités et aux initiatives définies dans d'autres stratégies et plans, y compris les suivantes : le plan municipal, le plan stratégique de développement économique, la Vision d'aménagement du centre-ville de Moncton et le programme d'incitatifs financiers pour le secteur visé par le Plan d'améliorations communautaires du centre-ville et les propriétés patrimoniales désignées, ainsi que le plan stratégique municipal.

Le plan municipal 2014 offre une orientation pour l'aménagement physique de la ville, notamment les améliorations aux biens culturels et l'environnement bâti en ce qui a trait à la qualité de vie et au développement économique de Moncton. Le plan municipal aborde la complicité avec la nature, la création de beaux espaces dynamiques, y compris un centre-ville piétonnier et unique, et la célébration de l'histoire de la Ville. Le plan s'appuie sur une vision inclusive, active et viable toute l'année. Moncton fait preuve de leadership en accordant des fonds en faveur des installations d'art public et elle continue à soutenir un meilleur aménagement municipal et un domaine public de haute qualité. À cette fin, il est important de mettre l'accent sur les ressources de la culture et du patrimoine naturel à Moncton et de les améliorer.

Le plan directeur sur l'art public² de Moncton souligne le rôle important que joue l'art public dans la vie quotidienne, notamment ce qui a trait à l'amélioration de la qualité de vie, à l'établissement de destinations culturelles et au regroupement des diverses communautés. Le plan définit les emplacements choisis pour les installations d'art en ville ainsi que différents types d'installations d'art public. Les installations d'art public indépendantes dirigent et améliorent les lieux qu'elles occupent. Les installations d'art public intégrées et informelles favorisent l'intérêt d'un lieu et améliorent son utilisation. Chacun de ces types d'art public crée un sentiment d'appartenance, qui, à son tour, offre des possibilités pour le tourisme, l'attraction économique et l'expression culturelle. Le plan directeur sur l'art public appuie la créativité à Moncton en désignant des secteurs existants qui feront l'objet d'un rehaussement du développement culturel.

L'orientation stratégique de 2015 pour le bureau du Développement économique de la Ville de Moncton offre une vision qui vise à accroître la concurrence locale et à atteindre le plein potentiel de croissance de la Ville. Les objectifs clés de l'orientation stratégique incluent la croissance de l'économie de Moncton grâce à l'attraction, à la rétention et à l'expansion des entreprises, et l'attraction des gens pour soutenir l'assise économique de la Ville. Le plan détermine le travail accompli par le bureau du Développement économique en ce qui a trait au réaménagement du centre-ville, à la gestion de la croissance, ainsi qu'à l'attraction et à la rétention des entreprises. Le plan entend également réaménager le centre-ville afin d'en faire un centre dynamique sur le plan culturel. Grâce à des investissements accrus dans la qualité des ressources culturelles, Moncton sera en mesure de fournir de nouveaux leviers pour attirer et retenir les entreprises et les gens.

La Vision d'aménagement du centre-ville de Moncton établit un cadre pour la création d'un espace tourné vers les gens et propice aux affaires en faisant du centre-ville une plaque tournante des activités. La vision consiste à favoriser et à promouvoir l'aménagement de la zone riveraine, de promouvoir et d'appuyer le transport actif et de préconiser la création d'espaces de rassemblement verts et attrayants. En plus de la vision, la Ville de Moncton a mis au point un nouveau Programme d'incitatifs financiers pour le secteur visé par le Plan d'améliorations communautaires du centre-ville et les propriétés patrimoniales désignées. Le Programme met l'accent sur la revitalisation des propriétés vacantes et sous-utilisées dans

² Le plan directeur sur l'art public de la Ville de Moncton est en cours d'élaboration et n'a pas encore reçu l'approbation du Conseil municipal.

le secteur visé par le Plan d'améliorations communautaires du centre-ville. L'un des objectifs clés du plan culturel est de contribuer aux stratégies et programmes en place qui visent à faire du centre-ville une destination culturelle. Réciproquement, les efforts déployés dans le cadre du programme de revitalisation du centre-ville contribueront à la vie culturelle de Moncton.

Enfin, le plan stratégique municipal fournit un cadre pour la Ville de Moncton, lequel repose sur une collectivité dynamique et riche sur le plan culturel. La clé de cette vision est une ville bilingue, qui encourage la diversité linguistique, la diversité culturelle et la réflexion novatrice qui, à son tour, favorise une culture d'apprentissage continu. Le plan stratégique reconnaît la nécessité de ne pas se limiter à Moncton et de tenir compte des trois municipalités pour pouvoir fournir un certain nombre d'initiatives et de programmes. Il s'agit d'un aspect fondamental du développement culturel. En effet, la culture ne s'arrête pas aux limites de la municipalité, car elle s'étend à la région environnante. Une stratégie clé pour mettre à profit les expériences culturelles de Moncton vise à reconnaître la réalité bilingue et la diversité des cultures présentes à Moncton.

Le contexte de planification actuel à Moncton reconnaît l'importance de la culture comme outil de développement social, levier de développement urbain, et stratégie en faveur d'une croissance continue. Le plan culturel cherchera à favoriser la réussite des politiques et mesures existantes tout en contribuant à la création de nouveaux débouchés pour la croissance culturelle à Moncton.

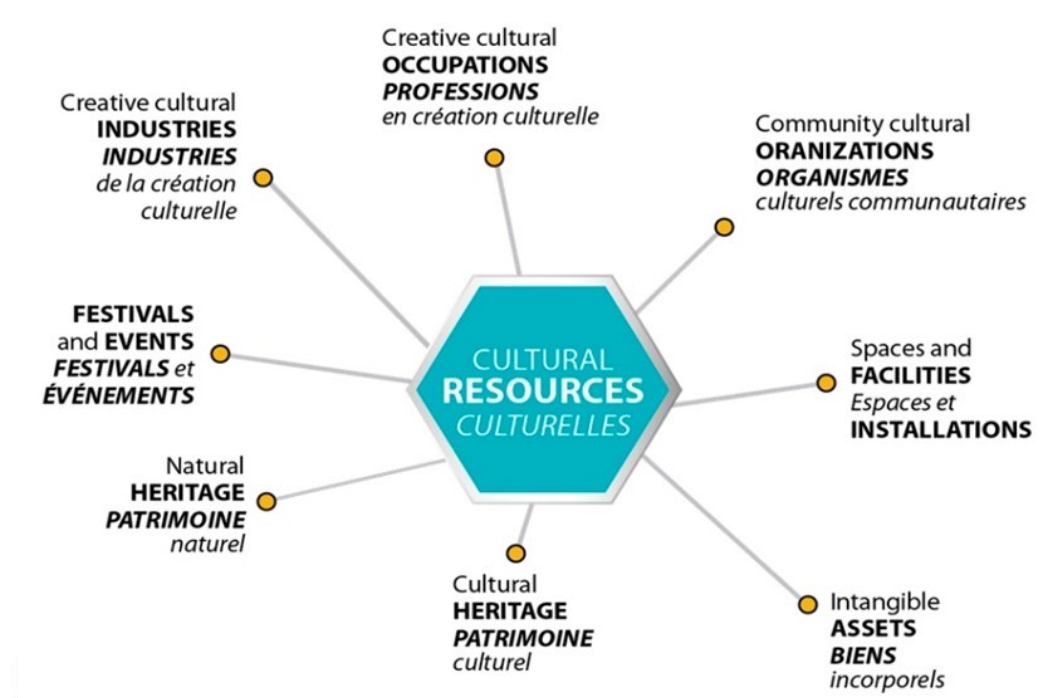
Miser sur les ressources culturelles

La Ville de Moncton a fait preuve de leadership en étant la première municipalité du Canada atlantique à entreprendre un projet de cartographie culturelle exhaustive. Le projet de cartographie culturelle a été entrepris en 2013-2014 dans le but de renforcer le secteur culturel de la Ville et d'augmenter la contribution de la culture aux plans et aux priorités de la Ville à plus grande échelle. Le projet a permis de mieux faire connaître et comprendre au sein de la municipalité les biens culturels qui existent. Il a également servi à guider la planification et la prise de décisions à Moncton.

La cartographie culturelle est un outil qui a été élaboré à partir d'un ensemble cohérent de catégories de ressources culturelles au sein duquel un large éventail de données existantes peuvent être regroupées. Le projet de cartographie culturelle répertoriait les biens en lien avec le Cadre des ressources culturelles.

Le Cadre des ressources culturelles divise ces biens en six catégories clés : industries culturelles; organismes culturels communautaires; espaces et installations culturelles; festivals et événements; patrimoine culturel; et biens du patrimoine naturel.

FIGURE 2 : CADRE DES RESSOURCES CULTURELLES DE MONCTON



Le processus de cartographie culturelle a permis de répertorier plus de 700 atouts à Moncton. Plus précisément, le processus de cartographie culturelle a répertorié au total 279 entreprises culturelles (dont des entreprises culturelles commerciales et des organismes culturels sans but lucratif) dans la ville de Moncton. L'exercice de cartographie révèle que 35 % des biens (97) appartenaient aux catégories de la conception, de la photographie et de la musique, ce qui témoigne du grand nombre d'entreprises culturelles à petite échelle présentes dans la ville. En ce qui concerne les organismes culturels communautaires, le processus a permis de répertorier au total 43 organismes, lesquels sont souvent des organismes communautaires informels et de plus petite taille. Les groupes culturels acadiens et les groupes multiculturels représentent la plus grande proportion d'organismes culturels communautaires, ce qui témoigne de la grande diversité de la ville.

Le projet de cartographie a répertorié un certain nombre d'espaces et d'installations culturels, y compris 37 espaces urbains et zones d'événement. De même, un grand nombre de festivals et d'activités ont été désignés comme biens culturels clés au sein de la municipalité. Au total, 46 festivals et événements récurrents ont été répertoriés, y compris 12 festivals et événements de musique.

Plusieurs biens culturels et biens du patrimoine naturel ont également été recensés dans le cadre du processus de cartographie culturelle. Au total, ce sont 146 biens du patrimoine bâti et 22 installations d'art public qui ont été répertoriés. Dix biens du patrimoine naturel ont été répertoriés, y compris le réseau de parcs situé dans la zone riveraine de la Ville de Moncton, qui relie les autres collectivités situées le long de la rivière Petitcodiac.

Le rapport sur la cartographie culturelle recommandait que des mesures soient prises à la suite de l'exercice de cartographie culturelle pour garantir une plus grande durabilité des ressources culturelles de Moncton. La poursuite de la cartographie représente un outil important susceptible d'aider les employés municipaux et les organismes et partenaires communautaires. Grâce à cela, la Ville et les partenaires communautaires comprennent parfaitement les nouveaux biens culturels et la façon dont ces biens peuvent éventuellement contribuer au développement de Moncton. Le plan culturel soutient les efforts continus de cartographie et mise sur le succès de leurs contributions.



La voix de la collectivité

Étant donné l'importance de recueillir des renseignements auprès d'un grand nombre de résidants, d'artistes et de travailleurs du secteur culturel, il fallait mettre sur pied un processus de consultation exhaustif. Lors du processus de planification, un rapport sommaire de participation a été préparé (**annexe A**). Les activités de participation suivantes ont été entreprises :

- **Des entrevues individuelles** ont été menées en français et en anglais avec des industries et des organisations culturelles, des intervenants communautaires clés, des établissements d'enseignement, des partenaires de développement économique, des entrepreneurs, des représentants élus et des cadres supérieurs de la Ville de Moncton.

Ces discussions ont permis de mieux comprendre les tendances liées au développement culturel de la Ville, son cadre stratégique en vigueur, ainsi que l'état des activités économiques actuelles.

- **Un sondage électronique** dans les deux langues officielles destiné aux résidants a été mené en collaboration avec la Ville de Moncton. Les résultats du sondage portaient principalement sur les niveaux de participation dans les activités culturelles.
- **Un forum culturel bilingue** a été organisé pour recevoir des commentaires et des suggestions de la communauté culturelle au sujet des priorités du développement culturel et pour soutenir les occasions de réseautage. Le forum a également permis de faire connaître les questions d'ordre culturel au sein de la collectivité.
- **Des ateliers avec le Conseil et les comités** ont été tenus en vue d'élaborer une vision, d'établir un ensemble de valeurs et de définir les domaines prioritaires dans lesquels le plan culturel devrait se concentrer.

Dans l'ensemble, on a obtenu l'avis d'environ 200 personnes.

Thèmes émergents

L'avis des résidents, des dirigeants communautaires locaux et régionaux, et des membres de la communauté culturelle de Moncton a servi de fondement aux données et aux conclusions du plan culturel. Le processus de consultation définissait onze thèmes clés qui orientent le développement culturel de Moncton.

1. Diversité et inclusion

La composition et la diversité culturelles uniques de Moncton, caractérisées par la présence d'une communauté anglophone variée, d'une communauté acadienne dynamique, ainsi que d'une solide communauté autochtone dans la région et de près de 50 communautés ethnoculturelles et multiculturelles, jouent un rôle fondamental dans le dynamisme culturel de la ville.

Les villes dynamiques sont connues pour l'enracinement profond de la culture dans le tissu de la vie quotidienne. Ces villes sont souvent désignées comme une terre d'accueil pour une population diversifiée qui apporte des traditions et des cultures uniques. Il y avait une volonté de changer l'approche de la Ville en faveur de l'élaboration d'une approche interculturelle qui encourage les conversations et les échanges interculturels grâce à la tenue d'activités et d'événements. Bien qu'à l'heure actuelle, il y ait de nombreux événements qui mettent à l'honneur des communautés diversifiées, il y a moins d'événements qui favorisent les échanges interculturels et les liens avec la population en général. Cette situation change rapidement au sein de la collectivité tandis que les avantages découlant des approches interculturelles deviennent évidents.

Comme cela avait été préconisé dans le premier plan culturel, le rassemblement de deux groupes linguistiques majeurs à Moncton crée des possibilités auxquelles d'autres collectivités au Canada n'ont pas accès. La promotion continue de la coexistence harmonieuse des groupes anglophones, acadiens et francophones, ainsi que de nombreuses autres communautés multiculturelles, était fortement encouragée.

2. Éducation et participation des jeunes

Les atouts créatifs et culturels peuvent amener les jeunes à développer des compétences qui leur seront utiles pour leur avenir. De la même manière, la participation des jeunes au processus de planification culturelle en cours peut contribuer à renforcer les biens culturels. Les organismes culturels citent souvent la collaboration avec les jeunes comme étant l'indicateur déterminant de réussite, et ils s'efforcent de les faire participer à la planification de programmes ou d'événements. À l'échelle locale, le Festival Frye illustre parfaitement comment la participation des jeunes peut permettre à plus de 10 000 élèves d'accéder à des auteurs du Canada et du monde entier. Souvent inspirés par leurs interactions avec les auteurs, les élèves finissent par prendre part à d'autres événements organisés dans le cadre du Festival.

Il existe plusieurs façons de faire appel aux jeunes à Moncton, que ce soit par l'entremise de programmes ou d'organismes jeunesse. Cependant, la plupart de ces canaux sont mis au défi. Si les programmes scolaires donnent une introduction à diverses disciplines artistiques, le financement permettant de soutenir et de mettre sur pied des programmes parascolaires visant l'acquisition de compétences est limité. On suggère que le processus relatif au programme de subventions soit modifié pour que la participation des jeunes fasse partie des critères d'une demande de subventions. Ainsi, les jeunes se

verraient offrir des possibilités de développer des compétences et les organismes bénéficieraient de nouvelles idées et de nouveaux points de vue.

3. Réussite et engagement civique

La Ville compte de nombreux festivals très courus, dont la plupart existent depuis longtemps (événements qui caractérisent Moncton). Toutefois, la Ville se montre très humble dans la promotion et la communication de ces réussites au-delà des frontières provinciales. Si la vision pour la Ville de Moncton est celle d'une « capitale culturelle du Canada atlantique », alors la Ville et ses partenaires communautaires doivent préparer un plan de sensibilisation efficace pour promouvoir les festivals et événements de longue date. Il convient également de souligner le succès des événements de plus petite envergure qui continuent d'apporter du dynamisme à Moncton. Dans le plan culturel précédent, l'un des domaines prioritaires visait à renforcer la réputation de Moncton en tant que collectivité dynamique sur le plan des arts et de la culture.

La célébration de la réussite passe par l'élaboration continue de tactiques visant à susciter et à entretenir l'intérêt du public pour la tenue de festivals et d'événements à Moncton et ailleurs. La première étape consiste à rapprocher davantage les associations, les entreprises et les organisations des organisateurs d'événements, des efforts de sensibilisation existants sur le plan culturel, des possibilités de commandite, des besoins en matière d'accessibilité et des programmes d'éducation.

Moncton a fait un excellent travail pour accroître sa valeur culturelle, et la Ville peut faire figure d'exemple à suivre. Cependant, comme c'est le cas pour tout produit qui connaît une réussite, plus l'engagement s'accroît, plus la demande en ressources supplémentaires est importante. Il a été suggéré que la Ville examine divers modèles de financement qui garantiront la promotion des événements de longue date. Cette démarche vise à rechercher du financement auprès d'autres organismes gouvernementaux.

4. Communication et collaboration

Pour qu'un message soit efficace, on ne peut pas compter uniquement sur des organisateurs d'événements ou des individus. Il faut qu'il y ait une solide communication et collaboration entre le public, les organismes culturels, ainsi que l'administration municipale et les autres ordres de gouvernement pour pouvoir définir et formuler la proposition de valeur, à savoir la culture en tant qu'important vecteur d'avantages sur le plan économique, social et de la santé.

En ce qui concerne les communications, il a été mentionné que le message lié au développement culturel devait faire partie intégrante d'une vision de la culture qui comprend des éléments tels que l'art, la nourriture, les cultures et les traditions, le patrimoine et l'incidence de ces ressources sur la croissance économique, le bien-être social et le maintien de collectivités saines. L'outil de cartographie culturelle récemment mis au point est une excellente tactique de communication qui permet de mobiliser et d'informer rapidement le public à l'égard des biens culturels de la collectivité. La tenue régulière de forums avec le public et la communauté culturelle pour discuter des progrès du plan culturel peut également contribuer à promouvoir les ressources de la Ville.

Du point de vue collaboratif, il a été noté que les activités culturelles ne doivent pas se limiter aux frontières de la ville. La richesse culturelle de Moncton dépend de la santé de la région et de la coopération de cette dernière. Les ressources disponibles étant limitées, les projets et partenariats régionaux peuvent déboucher sur de nouvelles sources de financement et des efforts visant à renforcer les organismes culturels.

5. Tourisme culturel

Le fait de partager avec les touristes les récits culturels et l'histoire de la culture et de promouvoir les lieux historiques au sein de la collectivité contribue à améliorer l'offre touristique et à créer une expérience plus riche et plus mémorable. L'élaboration d'un plan touristique intégré et réussi nécessite toutefois de marier soigneusement et de façon concrète les arts, la culture et le patrimoine.

Moncton est particulièrement bien placée pour améliorer son offre touristique grâce à trois facteurs clés. Le premier de ces facteurs est le statut de Moncton en tant que seule ville officiellement bilingue du Canada. La Ville de Moncton est fière de son bilinguisme et se félicite de célébrer les cultures anglophone, francophone et acadienne. Cette fierté se manifeste souvent dans ses atouts culturels au profit d'expériences uniques et mémorables. Le deuxième facteur porte sur les ressources du patrimoine naturel et culturel de Moncton. Les attractions du secteur de Magnetic Hill et du mascaret de la rivière Petitcodiac offrent aux touristes des expériences uniques en leur genre. Enfin, les événements et les festivals de Moncton servent de véhicules pour l'échange interculturel entre ses résidents et les touristes. Les festivals tels que le Festival Frye ou le *Festival international de cinéma francophone en Acadie* (FICFA) proposent des activités pédagogiques et de divertissement aux touristes. Chacun de ces facteurs peut soutenir le développement de Moncton et le tourisme culturel de la région.

6. Intégration du patrimoine

Le patrimoine peut être divisé en deux catégories principales. D'un côté, il y a un patrimoine qui prend une forme matérielle et concrète : archéologie, art, objets mobiles, architecture et paysages culturels. De l'autre, il existe une autre forme de patrimoine, celle du patrimoine culturel immatériel. La créativité humaine va bien au-delà de la construction de bâtiments ou de la fabrication de produits. La créativité humaine se manifeste également à travers la capacité des gens à créer des expressions culturelles originales, à conserver des célébrations traditionnelles, des interactions sociales, des réalisations et un savoir-faire d'une certaine époque. La préservation de ces ressources patrimoniales joue un rôle important dans la construction, le tourisme, le développement et l'éducation à Moncton.

Quatre suggestions clés ont été faites. Il s'agit d'occasions qui permettront à Moncton de tirer profit de ses ressources patrimoniales existantes. La première suggestion vise à ce que la Ville organise la préservation du patrimoine grâce à la planification en districts plutôt qu'en structures individuelles. On a constaté que les districts servaient à préserver les secteurs qui sont importants sur le plan historique, de sorte que chaque habitant de Moncton, aujourd'hui comme demain, est en mesure d'apprécier le riche patrimoine culturel de Moncton et d'en être fier.

La deuxième suggestion reposait sur l'élaboration d'outils qui contribueraient à faire connaître les histoires importantes de la collectivité. Il a été question d'outils pouvant communiquer les histoires derrière les structures et les sites existants tels que les institutions religieuses, les structures, les paysages naturels, etc. L'utilisation de technologies numériques pourrait améliorer les outils tels que le programme de plaques patrimoniales de la Ville. Les outils feront mieux connaître le patrimoine culturel aux résidents de Moncton et amélioreront les expériences axées sur le patrimoine culturel pour les touristes.

La troisième suggestion mise sur la communication et la collaboration en tant qu'éléments clés de la préservation des ressources patrimoniales. Il a été avancé que les organismes artistiques et les organismes patrimoniaux étaient souvent diamétralement opposés. Le rapprochement de ces parties appuiera la préservation de l'histoire.

Enfin, la conception d'une architecture innovante pour les bâtiments constitue dorénavant une nouvelle forme de patrimoine que Moncton devrait encourager et favoriser. Une bonne intégration du patrimoine n'est possible que si des efforts sont déployés par les gouvernements responsables de la législation, les organismes locaux, et les résidants, qui ont la capacité de déterminer leur propre patrimoine; un patrimoine qui restera cohérent et pertinent tant qu'il ne sortira pas de son contexte d'origine.

7. Revitalisation du centre-ville

Comme le préconisait la Vision d'aménagement du centre-ville de Moncton, la revitalisation du centre-ville de Moncton prévoit l'élaboration, la promotion, la préservation et le soutien des biens culturels du centre-ville. Le précédent plan culturel faisait de la revitalisation du centre-ville une priorité. À la suite de ce processus, les idées proposées comprenaient l'élaboration d'une visite autoguidée du patrimoine et la création d'un district culturel visible et bien défini à Moncton. En s'appuyant sur les efforts déployés, il a été mentionné qu'il fallait mettre davantage l'accent sur le soutien des entreprises du centre-ville et le rapprochement de ces dernières avec des artistes locaux, et ce, pour créer des occasions favorisant l'expression de la culture au centre-ville. De la même manière, les bâtiments vacants et les vitrines vides constituent des espaces pouvant être provisoirement occupés par des artistes et des groupes culturels.

La programmation à longueur d'année au centre-ville figurait également au chapitre des initiatives importantes visant à encourager la participation culturelle en toute saison – en particulier durant la saison hivernale. Ces activités contribueraient également à animer le centre-ville et à y attirer des gens. En outre, on a jugé que les biens culturels pourraient servir à relier le centre-ville et la zone riveraine. Les atouts tels que l'art public ou les spectacles culturels peuvent servir de passerelles qui orientent le débit d'interaction entre le secteur riverain et le centre-ville.

8. Optique culturelle et prise de décisions

Les rôles d'une ville sont multiples. Les villes sont des destinations culturelles, elles garantissent un certain niveau de qualité de vie, elles représentent des réseaux de nouvelles idées, elles constituent des centres de vitalité économique et elles attirent de nouveaux résidants. La culture fait partie intégrante de la réussite de chaque ville et représente un pilier de la durabilité. Cependant, lorsque la culture n'est représentée de façon isolée que par un seul secteur ou service municipal, son incidence éventuelle sur une ville est limitée. Pour qu'une ville puisse prospérer, elle ne doit pas se contenter de miser sur un plan culturel. Elle doit adopter un modèle de gouvernement dans lequel la culture fait partie intégrante, de manière complète et globale, de son fonctionnement quotidien. En d'autres mots, la planification et la prise de décisions doivent prendre en considération la perspective culturelle.

La Ville de Moncton a commencé à adopter cette optique en tenant compte de la culture dans l'ensemble de ses plans et en établissant un budget consacré au développement culturel. Ces premières mesures suggèrent aujourd'hui que la Ville aille de l'avant pour élaborer et adopter une optique culturelle ou un filtre culturel devant être utilisé par tous les services municipaux. Cette démarche exige que les décisions prises dans l'ensemble des services tiennent compte des répercussions que toute décision pourrait avoir sur le dynamisme culturel et l'identité de la collectivité.

La culture a également de meilleures chances d'être conservée lorsqu'elle fait partie des objectifs de divers organismes publics, ainsi que des secteurs privé et sans but lucratif. Il a été dit que le rôle de la Ville devrait consister en un « jardinage culturel » dans lequel tous les services municipaux appuieraient le développement culturel grâce à l'apport de renseignements. Les services faciliteraient alors l'établissement de partenariats et tireraient profit des occasions liées à l'expression culturelle.

9. Politique municipale et frais

Les politiques permissives et les frais liés au développement culturel et aux biens ont été définis comme une occasion réelle de changement. Trois recommandations clés ont été formulées à la suite de cette discussion. On a encouragé une plus grande permissivité des politiques, afin de permettre aux artistes et aux travailleurs culturels d'être plus spontanés et novateurs dans leurs pratiques et activités. Une réduction des coûts associés aux activités culturelles (notamment les festivals, les spectacles de rue et les installations d'art) a également été encouragée. La simplification des processus associés à ces activités a été avancée, le but étant d'encourager plus d'activités qui se déroulent dans les rues et, en fin de compte, une expérience plus riche en ville. La promotion des terrains publics tels que les aires naturelles ou les espaces publics en tant qu'endroits stratégiques pour la présentation de la culture a également été encouragée.

10. Infrastructure culturelle

L'importance stratégique de l'infrastructure culturelle pour l'avenir de Moncton est citée dans une vaste gamme de politiques et de plans de la municipalité. L'infrastructure culturelle est un important catalyseur de développement qui contribue à la définition de l'identité communautaire.

On peut s'appuyer sur l'étude nationale des tendances de l'infrastructure culturelle au Canada entreprise par le Centre d'expertise sur la culture et les collectivités de l'Université Simon Fraser. L'étude a montré que les politiques et les programmes culturels aux niveaux fédéral et provincial étaient rarement soutenus sur une période suffisante pour permettre la planification adéquate à l'échelle municipale, régionale, ou municipale. L'étude a également souligné le caractère instable et incohérent de ces programmes. Les municipalités font également face à des contraintes structurelles importantes pour financer le développement de l'infrastructure culturelle. En fin de compte, cette situation amène les municipalités telles que Moncton à chercher de nouveaux outils (accès à des ressources financières/moyens de financement) et des approches pour appuyer l'infrastructure culturelle.

La même étude a relevé une tendance croissante pour l'ensemble du Canada, à savoir qu'on s'éloigne des installations culturelles qui ont une seule utilité (p. ex. un centre des arts de la scène, un musée ou une galerie d'art) pour se diriger vers des infrastructures culturelles multifonctionnelles. La possibilité d'établir un musée d'art contemporain à Moncton doit être au centre de cette réflexion. Ces conversations sont issues de la nécessité d'acquérir un espace d'exposition professionnelle ayant des normes de qualité élevées. Les discussions préliminaires à ce sujet laissent à supposer que le musée d'art contemporain comporterait un espace multifonctionnel qui serait mis à la disposition des artistes et autres membres de la collectivité pour y mener des activités de réseautage et de développement économique.

Les retombées d'un investissement dans une infrastructure culturelle multifonctionnelle peuvent être examinées sous trois angles. L'investissement peut être considéré sous son aspect physique, notamment en redonnant vie à un bâtiment vacant, en mettant en valeur un terrain inutilisé ou en restaurant des bâtiments historiques. Il peut aussi être considéré sous un aspect social, notamment en élargissant la programmation artistique offerte aux résidants, en aménageant des espaces multifonctionnels supplémentaires pour les arts (ou autres), en favorisant l'épanouissement des jeunes et en diversifiant les collectivités à faible revenu. Enfin, l'investissement peut être considéré sous son aspect économique, notamment en encourageant les regroupements de gens créateurs, en augmentant la valeur des biens immobiliers et en diversifiant les activités liées au développement communautaire. Il sera important pour la Ville d'endosser un rôle de soutien afin d'encourager l'aménagement d'espaces culturels et créatifs à usage mixte.

11. Médiation culturelle

La nécessité d'adopter une approche globale pour aborder les inégalités en matière de santé est de plus en plus perçue dans le contexte des approches de développement communautaire. Partout au Canada, les planificateurs et décideurs comprennent beaucoup mieux comment relier la stratégie du bien-être social aux politiques économiques, environnementales et de transport (entre autres) pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la mauvaise santé des gens et des villes (pauvreté, criminalité, etc.). Les effets positifs pour le bien-être physique et mental de participer à des aspects « actifs » de la culture tels que la danse et la musique sont relativement bien documentés. Toutefois, d'autres éléments propres à la culture ont peut-être une incidence plus forte encore. Les formes incorporelles de culture, y compris les histoires et traditions communautaires, peuvent apporter une contribution importante à la santé en raison de leur capacité à fournir un sentiment d'identité et d'appartenance. Ces atouts incorporels contribuent à bâtir l'identité des lieux, en faisant réellement de ces derniers des « collectivités » susceptibles de soutenir les particuliers et les groupes à risque.

L'idée selon laquelle l'ampleur et la diversité des ressources culturelles de la Ville offrent d'excellentes possibilités d'exercer une influence positive sur la santé de ses résidants a été largement exprimée. Il a été suggéré que la médiation culturelle serve à soutenir et à exploiter les ressources culturelles et leur potentiel à favoriser le bien-être social. La tactique visant à relier les entrepreneurs culturels et à leur donner les moyens de devenir des défenseurs de la société pour favoriser le bien-être social a également été largement encouragée.



Plan culturel de Moncton

Le plan culturel est un document stratégique qui orientera le développement culturel de la Ville de Moncton au cours des dix prochaines années. La vision de base du plan consiste à exploiter, à mettre en valeur et à promouvoir les ressources culturelles et la diversité à Moncton au profit des résidents, de la communauté créative, du secteur des affaires et des visiteurs.

Consciente du fait que la culture est une pierre angulaire sur laquelle reposent les industries dynamiques, résilientes, concurrentielles et créatives, la Ville s'engage à soutenir la croissance et la diversité des activités et des offres culturelles à Moncton.

À l'instar de tout environnement sain, le tissu culturel de Moncton continuera de prospérer en raison de sa diversité et de l'interdépendance de ses acteurs, y compris le secteur culturel sans but lucratif, les industries créatives et le grand nombre de spectateurs et de consommateurs de produits culturels. Cette diversité constituera une source de force et d'inspiration pour les artistes, et elle sera respectée et célébrée par les résidents de Moncton.

La sensibilité culturelle et la connaissance de la culture seront les aspects fondamentaux du processus décisionnel à Moncton. La culture sera perçue comme étant une dimension critique de l'aménagement urbain, une référence en matière de maturité de la municipalité, et un outil de médiation sociale. La sensibilisation culturelle demande également de devoir intégrer les facteurs culturels et le développement culturel dans tous les aspects des activités de construction au sein de la municipalité telles que celles qui entourent le développement économique, l'aménagement du territoire, les transports et la planification des installations.

Enfin, en créant des auditoriums et en favorisant le soutien, la Ville reconnaît qu'il est nécessaire de renforcer les organismes et les systèmes qui soutiennent les artistes et les créateurs afin de stimuler la qualité et la perception de valeur culturelle au sein de la collectivité. Cela signifie qu'il faut travailler avec des partenaires – bibliothèques, centres communautaires, maisons de quartier et réseaux sociaux – pour s'assurer que les événements culturels de toutes sortes sont accessibles et abordables pour tous les résidents.

Vision

En 2026, la mise en œuvre réussie du Plan culturel de Moncton aura contribué à faire de Moncton une ville où :

- Moncton devient la capitale du divertissement du Canada atlantique. L'excellence artistique et la vitalité culturelle sont indispensables pour faire de Moncton une collectivité créative, dynamique et durable où les gens et les entreprises sont fiers d'y élire domicile, d'y travailler, d'y apprendre et de s'y divertir.
- La culture favorise la communication interculturelle et suscite une fierté civique. Les industries culturelles créatives prospères de Moncton sont des éléments moteurs dans une économie créative florissante qui attire des profils talentueux et des investissements à l'échelle régionale, nationale et internationale.
- Les décisions sont empreintes d'une « culture de conception » donnant lieu à une ville arborant un centre-ville animé ainsi que des lieux de toute beauté et accueillants dans tous les quartiers.
- Moncton a adopté la vision d'un patrimoine vivant où se rejoignent le passé et le présent et qui englobe les diverses traditions culturelles de l'ensemble de ses résidents.
- La Ville de Moncton est reconnue comme une municipalité phare qui intègre une dimension culturelle dans tous les aspects de la planification et de la prise de décision.

Définir le rôle de la Ville

Il est important de souligner que la Ville est un acteur clé du dynamisme culturel de Moncton, mais qu'il en existe d'autres. Le plan souligne que le rôle particulier de la Ville dans le développement de la capacité culturelle à l'échelle locale est celui d'un promoteur, d'un bailleur de fonds, d'un facilitateur et d'un défenseur, mais que pour que le développement culturel soit significatif, il faut qu'il y ait un secteur collaboratif faisant intervenir de nombreux partenaires, chacun ayant son propre rôle à jouer et sa propre contribution à apporter.

Pour y parvenir, il faut impérativement comprendre que la responsabilité inhérente au développement culturel est une responsabilité partagée. Au cours des dix prochaines années, les partenaires actuels du secteur culturel doivent sortir de leur cadre communautaire pour inclure d'autres partenaires tels que les établissements d'enseignement, le milieu des affaires, l'industrie du tourisme, les entreprises fondées sur le savoir et d'autres ordres de gouvernement. Les artistes, les personnes créatives, les administrateurs des arts, du patrimoine et de la culture, les bénévoles, le public, les associations et les entreprises devront tous s'acquitter de leur rôle, non seulement en favorisant le dynamisme culturel, mais également en se familiarisant avec les besoins et les aspirations de l'ensemble de la collectivité et en les appuyant.

C'est en collaborant avec tous les secteurs pour définir leurs rôles et confirmer avec eux leurs responsabilités que la Ville pourra réaliser la vision de ce plan. Étant donné l'ampleur des enjeux dont traite le plan culturel sur les questions horizontales, la Ville de Moncton jouera les rôles suivants :

- **Planification et politiques** : intégrer une dimension culturelle aux plans et aux politiques de tous les services municipaux. Appliquer un filtre culturel à la planification et à la prise de décision municipales.

- **Partenaire** : établir et maintenir des relations avec des partenaires externes, des organismes du secteur culturel ainsi que des partenaires communautaires et commerciaux.
- **Facilitateur et coordonnateur** : créer des liens et renforcer la collaboration.
- **Promoteur et défenseur** : faire office de défenseur du développement culturel au sein de la ville et au-delà de ses limites.
- **Bailleur de fonds et fournisseur** : continuer à investir dans le développement culturel et à exécuter les programmes et les activités.

Orientations, objectifs et résultats stratégiques

Pour pouvoir réaliser cette vision, le plan culturel a défini les orientations stratégiques suivantes :

Orientation stratégique n° 1 – Faciliter les investissements culturels par un cadre encourageant relatif aux politiques municipales

Dans le modèle de gouvernement adopté par la Ville de Moncton, la culture fait globalement et exhaustivement partie intégrante du fonctionnement de tous les jours. Afin d'appliquer cette perspective culturelle, les conséquences de toute décision sur le dynamisme et l'identité de la collectivité doivent être prises en compte au cours de la prise des décisions relatives à la Ville. Les villes sont aussi conscientes des besoins en installations et en infrastructure culturelles. Ces besoins concernent aussi bien les installations qui nécessitent des réparations et une modernisation ainsi que de nouvelles installations potentielles répondant aux besoins et aux intérêts actuels de la collectivité.

Objectifs

- Sensibiliser les divers services municipaux au plan culturel
- Explorer les sources afin d'appuyer la mise en œuvre du plan culturel municipal
- Simplifier les processus d'octroi des licences et permis de la Ville afin que la programmation culturelle se fasse plus efficacement
- Investir dans les installations culturelles comme points d'ancrage du développement culturel de Moncton

Résultats escomptés

- Le personnel chargé des événements culturels est régulièrement invité à participer aux initiatives horizontales.
- Les nouvelles politiques et initiatives de la Ville de Moncton sont examinées sous un filtre culturel.
- Le nombre d'artistes et de travailleurs du secteur de la création siégeant à des conseils et des comités s'accroît.
- Les artistes et organismes culturels rapportent de moins en moins de problèmes et un niveau de satisfaction plus élevé à l'égard de l'appui et des processus de la Ville de Moncton.
- Le nombre d'espaces disponibles pour les activités culturelles et les groupes augmente.
- La Ville de Moncton réalise des investissements stratégiques dans l'infrastructure culturelle et l'art public

Orientation stratégique n° 2 – Comme facteurs essentiels de l’innovation et de la croissance économique, miser sur la créativité et la culture pour attirer et retenir les gens

La Ville de Moncton collaborera avec ses partenaires au sein de la collectivité afin de prendre des mesures favorisant l’innovation de tous les aspects des politiques culturelles, des programmes et des services qui soutiennent la création des idées et de l’expression culturelles. La Ville de Moncton accueille des réseaux culturels bien établis et dynamiques qui créent des occasions culturelles, informent les gens et les organismes et les guident vers les occasions de développement culturel existantes.

Objectifs

- Mettre en œuvre une stratégie pour attirer les gens, les entreprises et les investissements à Moncton
- Créer des districts culturels et historiques
- Appuyer le secteur culturel grâce à des financements, des subventions et des programmes de mentorat
- Préconiser la création d’espaces pour les entreprises et les organismes culturels partout en ville

Résultats escomptés

- Le service des arts et de la culture appuient les initiatives des résidants, des entreprises et d’attraction des investissements à Moncton.
- Création de districts culturels et historiques.
- Les artistes et les organismes culturels signalent un accroissement des compétences.
- Le nombre d’artistes et d’organismes culturels déclarant qu’ils ne sont pas en mesure de trouver des espaces de travail et d’activité abordables diminue.
- Les arts et la culture occupent une place désormais prépondérante dans les documents promotionnels de la Ville de Moncton.

Orientation stratégique n° 3 – Créer un environnement propice à l’amélioration des activités culturelles

Le statut de la Ville de Moncton en tant que destination privilégiée au Canada atlantique pour les deux communautés linguistiques est lié à la poursuite de l’excellence en matière de création et de présentation de l’art, du patrimoine et de la culture et à la création d’expositions, de festivals et d’installations reconnus à l’échelle nationale. La Ville de Moncton jouera un rôle de premier plan dans la recherche de moyens pratiques permettant de créer un environnement favorable à la collaboration et à la communication, des occasions visant à poursuivre le dialogue entre les partenaires culturels et d’inviter les résidants à prendre part aux activités culturelles.

Objectifs

- Concevoir et mettre en place un plan d’action pour attirer des investissements de tourisme culturel
- Mettre au point des outils de communications stratégiques pour mieux faire connaître les diverses initiatives culturelles
- Explorer et favoriser les possibilités de collaboration pour le développement culturel
- Animer l’environnement urbain avec une variété d’activités et de programmes culturels
- Créer des partenariats entre les organismes culturels, les entreprises et les organismes gouvernementaux et les appuyer afin d’accroître la capacité organisationnelle des projets relatifs à la culture
- Appuyer le plan directeur sur l’art public
- Examiner la création d’une stratégie pour les festivals et les événements culturels

Résultats escomptés

- Moncton assiste à une hausse du tourisme culturel.
- L’outil de cartographie culturelle et le site Web sur la culture enregistrent une hausse d’utilisation et de fréquentation et sont mis à jour régulièrement.
- La Ville de Moncton conclut de nouveaux partenariats dans le cadre d’initiatives culturelles.
- La participation des jeunes à la planification et aux activités culturelles augmente.
- La Ville de Moncton réalise des investissements stratégiques dans la programmation culturelle.
- La répartition saisonnière des activités dans le domaine des arts de la culture et du patrimoine augmente.
- Le nombre d’œuvres d’art publiques s’accroît.
- La participation globale aux manifestations culturelles s’accroît.
- Les résidants et les visiteurs font part d’une plus grande satisfaction dans la variété, la qualité et la quantité d’offres sur le plan culturel.

Orientation stratégique n° 4 – Mettre en œuvre une identité culturelle distincte pour la Ville qui véhicule une expérience innovante, transformatrice et authentique

La richesse des ressources et des activités de Moncton laisse un héritage durable qui changera la mentalité de la Ville à l'égard de la culture et rehaussera l'image de ses artistes et de ses organismes culturels. La Ville de Moncton sait que la richesse de sa diversité culturelle et de son patrimoine est une caractéristique déterminante de la collectivité; une collectivité qui incarne l'ouverture d'esprit, la compréhension et l'appréciation, qui transpose l'expression interculturelle dans le quotidien des résidants et qui offre de riches occasions d'épanouissement et d'apprentissage de nouvelles compétences.

Objectifs

- Mettre en œuvre une identité culturelle distincte pour la Ville qui véhicule une expérience authentique
- Accroître la sensibilisation et le soutien aux interactions interculturelles et aux échanges au sein de la collectivité, plus précisément en offrant des plateformes et des espaces davantage inclusifs pour la mobilisation communautaire
- Encourager l'utilisation des ressources culturelles comme outil d'amélioration sociale

Résultats escomptés

- L'image de marque de Moncton en matière d'arts et de culture gagne en visibilité et est mieux reconnue.
- Les programmes culturels reflètent de plus en plus le multiculturalisme de Moncton.
- La Ville de Moncton assiste à une augmentation des groupes visés par la diversité que la Ville appuie ainsi que des programmes culturels offerts par l'ensemble des groupes.
- Le nombre de projets culturels qui favorise une inclusion ou une valorisation sociale augmente.
- Le nombre de résidants déclarant avoir assisté à au moins un événement culturel au cours de la dernière année s'accroît.
- La Ville de Moncton offre et appuie des programmes culturels qui sont accessibles à tous les résidants.

Plan d'action culturel 2016-2026

Interpréter le plan d'action

Chaque orientation stratégique est soutenue par plusieurs objectifs et une liste de mesures. Pour chaque mesure, un niveau de priorité a été établi. Le niveau de priorité se fonde sur plusieurs critères, y compris les suivants :

- Le degré d'immédiateté en fonction des objectifs de la Ville;
- La possibilité de contribuer au dynamisme culturel et à l'identité de Moncton;
- Les ressources nécessaires;
- L'ordre logique des mesures, chacune s'appuyant sur la précédente; dans certains cas, ces mesures sont définies comme des étapes distinctes visant à soutenir le même objectif global;

Légendes

Priorité : Le niveau de priorité assigné à chaque mesure de suivi correspond également à un délai précis. Le délai d'exécution pour chaque niveau de priorité peut être appliqué comme suit :

- EC – en cours : les initiatives déjà en cours qui seront poursuivies ou élargies
- C – court terme : d'un à trois ans
- M – moyen terme : de quatre à six ans
- L – long terme : de sept à dix ans

Partenaires et responsables : La mise en œuvre du plan culturel tiendra à un partage des responsabilités entre de nombreux services municipaux ainsi qu'avec des intervenants externes. Voici la liste des abréviations utilisées dans le plan d'action :

- P et C : Service du Patrimoine et de la Culture (y compris Place Resurgo)
- CC : Conseil culturel
- Conseil : Conseil municipal de Moncton
- GGS : Groupe de gestion stratégique (équipe d'employés de la Ville de Moncton composée de tous les directeurs généraux)
- CCorp : Communications corporatives
- DEE : Développement économique et Événements (y compris le tourisme et l'immigration)
- PL : Parcs et Loisirs (y compris l'inclusion sociale)
- SU : Service d'urbanisme
- IB : Inspection des bâtiments
- SI : Systèmes d'information (y compris le système d'information géographique)
- CSP : Comité de sauvegarde du patrimoine
- CCARC : Comité consultatif Aménagement et revitalisation du centre-ville
- BM : Bureau du maire
- BGM : Bureau de la greffière municipale
- IS : Initiatives stratégiques
- ING : Ingénierie (y compris les installations)
- PNB : Province du Nouveau-Brunswick,
- GC : Gouvernement du Canada (y compris l'APECA : Agence de promotion économique du Canada atlantique)

Orientation stratégique n° 1 – Faciliter les investissements culturels par un cadre encourageant relatif aux politiques municipales							
N°	Action/Tâches	Priorité				Principal	Partenaires suggérés
		EC	C	M	L		
1	Sensibiliser les divers services municipaux au plan culturel						
	Élaborer une stratégie de communication interne relative au plan culturel.		X			P et C, CCorp	
	Réviser le formulaire de déclaration du Conseil pour intégrer la culture en tant que case à cocher sur les ordres du jour dans le cadre de prises de décision.		X			BGM, P et C	
	Continuer de communiquer avec tous les ordres de gouvernement et les décideurs, les sensibiliser aux résultats visés par le plan culturel et fournir des renseignements pertinents relatifs à leurs programmes de développement culturel.	X				P et C, GGS, Conseil	PNB, GC
	Concevoir et mettre en œuvre des mesures de rendement culturel.			X		IS, P et C, GGS	
	Intégrer une dimension culturelle aux plans, aux budgets et aux politiques de tous les services municipaux. Appliquer un filtre culturel à la planification et à la prise de décision municipales.	X				IS, P et C, GGS	ING, SU, DEE, CCorp, PL
2	Explorer les sources afin d'appuyer la mise en œuvre du plan culturel municipal						
	Continuer de soutenir le mandat du Conseil culturel pour orienter la mise en œuvre des actions définies dans le plan.	X				P et C, Conseil	CC
	Afin de prendre des décisions éclairées en ce qui a trait aux répercussions culturelles, tirer parti de l'appui et des connaissances des artistes, des représentants d'entreprises et d'organismes culturels en les faisant siéger aux conseils et aux comités.		X			Conseil, personnel	Organismes communautaires, sociétés
	Établir des liens avec des représentants du gouvernement provincial et fédéral et poursuivre le dialogue avec ces derniers pour discuter des possibilités de soutien.			X		P et C, Conseil, GGS	PNB, GC
3	Simplifier les processus d'octroi des licences et permis de la Ville afin que la programmation culturelle se fasse plus efficacement						
	Reconnaître la valeur des entreprises culturelles et créatives et envisager de réviser les politiques, au besoin, pour favoriser les activités culturelles (de façon permanente et temporaire).			X		P et C	IS, PL, DEE

	Revoir les services d'aide offerts aux gens concernant les permis, les licences, la planification et le marketing des activités culturelles. Cela peut notamment comprendre un portail en ligne et un système de calendrier pour accéder aux pages de demandes de permis, de réservation de locaux et de sites d'événements, de subventions et de financement, etc.				X		P et C, CCorp	BGM, IB, DEE, PL
	Examiner les subventions relatives aux frais d'utilisation ainsi que les dons en nature (espace gratuit pour activités, aucuns frais de location) offerts par la Ville pour la tenue d'activités culturelles, plus précisément les activités se déroulant dans les propriétés publiques ou les espaces extérieurs.				X		P et C, IS, PL, DEE	CCorp
4	Investir dans les installations culturelles comme points d'ancrage du développement culturel de Moncton							
	S'efforcer de faire reconnaître Moncton comme un modèle d'excellence artistique. S'assurer que les événements ayant lieu dans la collectivité mettent en évidence une excellence artistique.				X		P et C, Conseil	Artistes, Arts et culture, organisateurs d'événements
	Préparer une évaluation de faisabilité relative à la construction, au fonctionnement et à l'entretien d'une installation culturelle multifonctionnelle.		X				P et C	Groupes culturels communautaires, artistes
	Envisager la création d'une installation multifonctionnelle aux fins d'utilisation par des organismes communautaires et culturels.			X			Conseil, P et C	Groupes culturels communautaires, artistes
	Encourager l'établissement ou l'agrandissement de l'espace communautaire pour la tenue d'activités culturelles dans les espaces privés.			X			DEE, Conseil	Promoteurs
	Appuyer le processus en cours visant la création d'un musée d'art contemporain pour la région du Grand Moncton.	X					P et C, Conseil	Artistes, groupe de projet du musée d'art contemp.
	Continuer à exploiter et à appuyer la Galerie Moncton à l'hôtel de ville.	X						

Orientation stratégique n° 2 – Comme facteurs essentiels de l'innovation et de la croissance économique, miser sur la créativité et la culture pour attirer et retenir les gens							
N°	Action/Tâches	Priorité				Principal	Partenaires suggérés
		EC	C	M	L		
5	Mettre en œuvre une stratégie pour attirer les gens, les entreprises et les investissements à Moncton						
	Réfléchir à une campagne de commercialisation collaborative visant à attirer les catégories démographiques ciblées. Étudier et mettre en place des portails virtuels et des applications mobiles destinés au tourisme comme élément de commercialisation des attractions culturelles touristiques de Moncton pour les résidents et les visiteurs potentiels.			X		DEE	P et C, PNB
	Préparer des documents de marketing ciblant les sélecteurs de sites et les courtiers immobiliers qui font la promotion des ressources culturelles de Moncton.			X		DEE, P et C	CCorp, Chambre Immobilière, 3+
	Créer du matériel qui communique l'importance des arts et de la culture en tant que moteur de l'innovation et du concept de « design thinking » parmi les commerces.			X		DEE, P et C	CCorp, 3+, Venn
6	Créer des districts culturels et historiques						
	Nouer des liens avec les groupes représentant diverses disciplines culturelles, les universités et les entreprises, afin d'établir un district culturel au sein de Moncton.			X		P et C, SU, DEE	Installations et institutions dédiées aux arts et à la culture
	Nouer des liens avec les groupes représentant diverses disciplines culturelles, les universités et les entreprises, afin d'établir un district historique au sein de Moncton.			X		P et C, CSP, SU, DEE	Arts, culture et patrimoine
	Appuyer les travaux réalisés par le Comité de sauvegarde du patrimoine de Moncton et le Comité consultatif Aménagement et revitalisation du centre-ville dans leurs efforts pour offrir des mesures incitatives aux fins du réaménagement et de la conservation des bâtiments patrimoniaux.		X			P et C, CC	CSP, CCARC, propriétaires et promoteurs de propriétés patrimoniales
7	Appuyer le secteur culturel grâce à des financements, des subventions et des programmes de mentorat						
	Explorer les possibilités de partenariats pour offrir des prêts à faible taux d'intérêt aux créateurs (artistes, concepteurs) pour l'établissement de leur entreprise en démarrage.				X	P et C, DEE	

	Offrir un soutien pour mettre en place une série d'ateliers sur les compétences en développement d'entreprise à l'intention du secteur culturel.		X			P et C, DEE	3+, Venn, AAAPNB, Musique NB, Conseil des arts du N.-B., ArtsLink NB, Culture Plus
	Continuer d'appuyer les infrastructures culturelles existantes.	X				P et C, Conseil	Organismes et institutions dédiés aux arts et à la culture
	Collaborer avec les organismes jeunesse locaux et régionaux en soutien à un système de mentorat qui offre aux jeunes de Moncton des possibilités de participation au développement culturel.			X		P et C	Organismes communautaires
	Poursuivre la surveillance des programmes de financement des arts et des occasions de financement.	X				P et C	Partenaires financiers
8	Préconiser la création d'espaces pour les entreprises et les organismes culturels partout en ville						
	Repérer des bâtiments vacants et des vitrines de magasins, et préconiser leur utilisation comme espace provisoire pour les artistes et les groupes culturels.				X	DEE	P et C, L'Art ici SVP, DMCI
	Préconiser et appuyer la création d'espaces et de lieux culturels dans tous les quartiers de la ville (p. ex. dans les parcs, les centres communautaires ou récréatifs, les bibliothèques, les écoles).	X				PL, CC	Groupes de quartiers, groupes des arts et de la culture

Orientation stratégique n° 3 – Créer un environnement propice à l'amélioration des activités culturelles							
N°	Action/Tâches	Priorité				Principal	Partenaires suggérés
		EC	C	M	L		
9	Concevoir et mettre en place un plan d'action pour attirer des investissements de tourisme culturel						
	Nouer des liens avec les chefs de file du tourisme et des milieux d'affaires à Moncton afin d'évaluer les possibilités et les lacunes de l'infrastructure du tourisme culturel.				X	DEE, P et C	AITNB, PNB, Association des hôteliers, 3+, DMCI
	Déterminer des programmes de financement potentiels et des outils de ressource permettant d'appuyer les exploitants d'entreprises touristiques, les coordonnateurs de festivals et d'événements et les associations d'affaires pour mettre au point ou			X		DEE	3+, APECA

	renforcer leurs activités.						
	Aider les associations de tourisme en offrant un contenu de tourisme culturel pour leurs stratégies d'orientation, de promotion et de programmation. Comme point de départ, miser sur les ressources de patrimoines naturels et culturels de Moncton. Des secteurs tels que la rivière Petitcodiac et le riche héritage religieux de la ville sont importants pour maintenir et enrichir le sentiment d'appartenance à l'égard de Moncton.			X		DEE, P et C	
	Améliorer les attractions touristiques en communiquant les récits culturels et l'histoire de la culture aux touristes et en promouvant les lieux historiques au sein de la collectivité.			X		P et C, DEE, CCorp	PNB, musées et archives
	Se servir du tourisme culturel pour lier le centre-ville au secteur riverain.			X		DEE, PL, P et C	PNB
10	Mettre au point des outils de communications stratégiques pour mieux faire connaître les diverses initiatives culturelles						
	Continuer la tenue régulière de forums culturels avec la communauté culturelle et d'autres secteurs pour promouvoir le réseautage et le partage des idées et des solutions à divers problèmes, et évaluer les progrès réalisés dans le cadre du plan culturel.	X				P et C	Comm. art. et cult., divers serv.
	Préparer un rapport annuel qui promeut et communique l'importance des répercussions civiques du développement culturel.		X			P et C, CCorp	Bénéficiaires du financement
	Réserver une section du site Web de la Ville aux organismes culturels pour qu'ils puissent accéder aux renseignements sur les services municipaux pertinents à leurs activités (p. ex. calendriers d'événements, soutien d'entreprises, subventions et fonds pour les groupes culturels).			X		P et C, CCorp	Comm. art. et cult., divers serv.
	Réserver une section du site Web de la Ville aux organismes culturels pour qu'ils puissent accéder aux renseignements sur les installations pertinentes à leurs activités (p. ex. lieux publics où des expositions pourraient avoir lieu).			X		P et C, CCorp	Comité des arts et de la culture
	Promouvoir et étendre l'outil de cartographie culturelle comme une excellente tactique de communication qui permet de mobiliser et d'informer rapidement le public à l'égard des biens culturels de la collectivité.		X			P et C, CCorp	SI

11	Explorer et favoriser les possibilités de collaboration pour le développement culturel						
	Explorer les possibilités de collaboration avec les collectivités voisines de Riverview et de Dieppe dans l'organisation d'initiatives culturelles régionales.			X		P et C, DEE	Villes de Dieppe et de Riverview
	Étudier les possibilités d'établir des partenariats avec les écoles, les établissements d'enseignement postsecondaire et les groupes communautaires.				X	P et C	Districts scolaires, UdM, Collège McKenzie, divers groupes comm.
	Encourager les artistes à établir un lien avec des patrimoines historiques pour assurer la préservation créative du patrimoine.	X				P et C, CSP, CC	Artistes, musées
12	Animer l'environnement urbain avec une variété d'activités et de programmes culturels						
	Promouvoir la participation des jeunes comme bénévoles au sein de conseils dans les festivals et les activités culturelles, afin qu'ils soient mis à contribution dans la planification et la prise de décisions relatives aux événements.		X			P et C, DEE, CC, Conseil, BM	Comité consultatif des jeunes créé par le maire
	Modifier le processus du programme de subventions pour que la participation des jeunes fasse partie des critères de demande de subvention.			X		P et C	Bénéficiaires du financement
	Examiner les allocations de fonds et en faire le suivi pour appuyer et lancer la programmation culturelle à Moncton.		X			P et C,	IS, DEE, Finances
	Élaborer et adopter une stratégie pour appuyer les programmes culturels.			X		P et C, DEE	Artistes, org. art. et cult.
	Appuyer l'offre d'installations, d'expositions et de programmes culturels temporaires.			X		P et C	PL, DEE
	Promouvoir le développement d'activités artistiques, culturelles et relatives aux programmes patrimoniaux qui sont offertes tout au long de l'année.			X		P et C	Divers partenaires communautaires
	Fournir des fonds pour soutenir et mettre en place des programmes parascolaires culturels pour développer des compétences chez les jeunes de Moncton.				X	P et C, PL	Divers partenaires communautaires

13	Créer des partenariats entre les organismes culturels, les entreprises et les organismes gouvernementaux et les appuyer afin d'accroître la capacité organisationnelle des projets relatifs à la culture						
	Poursuivre les partenariats engagés avec les gouvernements provincial et fédéral dans le cadre des initiatives liées à l'art, à la culture et au patrimoine.	X				P et C	PNB, GC
	Coordonner des discussions entre le milieu des affaires et le secteur culturel afin d'encourager l'établissement de divers partenariats.			X		P et C, DEE	Propriétaires d'entreprise, chambre de commerce
	Envisager des réunions de mise en réseau pour rapprocher les associations, les entreprises et les organismes des organisateurs d'événements en ce qui concerne les efforts de communication, les possibilités de commandite, les besoins en matière d'accessibilité et l'éducation.			X		P et C, DEE	Chambre de commerce, 3+, DMCI
14	Appuyer le plan directeur sur l'art public						
	Mettre en œuvre le plan directeur sur l'art public pour améliorer l'expérience des piétons, créer des environnements inoubliables, rendre les arts accessibles à bon nombre de personnes dans la collectivité pouvant n'avoir été que bien peu exposées directement aux arts.		X			P et C	Artistes, architectes, planificateurs, promoteurs
	Continuer d'embellir la ville avec des œuvres d'art. (P. ex. peintures murales sur des murs unis des bâtiments.)	X				P et C	L'Art ici SVP, propriétaires de bâtiments
15	Examiner la création d'une stratégie pour les festivals et les événements culturels						
	Continuer de promouvoir les festivals et les événements culturels à l'échelle régionale, provinciale, nationale et internationale.	X				DEE, P et C	CCorp, organisateurs d'événements
	Continuer de façonner l'image de Moncton en tant que centre de divertissement en organisant des événements et des concerts importants.	X				DEE	Organisateurs d'événements, gestionnaires de sites, promoteurs
	Envisager l'élaboration d'un plan de sensibilisation efficace pour créer et renforcer le patrimoine des festivals et événements culturels de la ville.				X	P et C, DEE	Organisateurs d'événements, PNB, APECA (GC)
	Souligner et appuyer le succès des événements de plus petite envergure qui continuent de contribuer au dynamisme de Moncton.		X			P et C, DEE, CCorp	Organisateurs d'événements, communauté artistique et culturelle

Orientation stratégique n° 4 – Mettre en œuvre une identité culturelle distincte pour la Ville qui véhicule une expérience innovante, transformatrice et authentique							
N°	Action/Tâches	Priorité				Principal	Partenaires suggérés
		EC	C	M	L		
16	Mettre en œuvre une identité culturelle distincte pour la Ville qui véhicule une expérience authentique						
	Installer des panneaux illustrant le passé de Moncton le long du réseau de sentiers de Moncton, au cœur du centre-ville et dans des secteurs stratégiques.		X			PL, P et C, DEE	DMCI, groupe visant le patrimoine et les musées
	Créer des marqueurs culturels dans les quartiers et les rues de Moncton afin de relater le récit de chaque quartier, y compris les récits connus et moins connus.			X		P et C, PL	Comité de toponymie, musées et archives
	Recueillir les histoires à l'origine des traditions, les institutions religieuses, les structures, les paysages naturels, etc., afin d'améliorer les outils qui permettent de raconter les récits.				X	P et C	Premières Nations, archives, musées
	Maintenir le programme de plaques patrimoniales de la Ville pour sensibiliser davantage les gens au patrimoine culturel de Moncton; envisager des ajouts à la visite autoguidée.	X				P et C, CSP	Propriétaires de bâtiments du patrimoine
17	Accroître la sensibilisation et le soutien aux interactions interculturelles et aux échanges au sein de la collectivité, plus précisément en offrant des plateformes et des espaces davantage inclusifs pour la mobilisation communautaire						
	Promouvoir les initiatives culturelles des collectivités acadiennes, anglophones, autochtones et multiculturelles en tant qu'élément essentiel de la scène culturelle de Moncton.		X			P et C, DEE, CC	Groupes ethnoculturels et multiculturels
	Fournir une plus grande visibilité en ce qui a trait aux arts et à la culture en tout genre des peuples autochtones. Avoir recours au programme d'intégration de l'art aux lieux publics pour souligner les lieux importants sur le plan culturel dans la ville. Communiquer avec les représentants des peuples autochtones au début de ces initiatives.			X		P et C	Premières Nations, artistes
	Encourager l'utilisation des événements et des festivals de Moncton comme véhicules d'échanges interculturels entre ses résidents et les touristes.			X		DEE, P et C	Organisateurs d'événements, organismes artistiques et culturels.

	Continuer de chercher des occasions d'échanges culturels avec d'autres compétences, telles que les consulats français et américain.	X				P et C, DEE, Conseil	Consulats
	Adopter une approche interculturelle qui encourage la communication et la discussion entre les organismes municipaux et acadiens, les organismes culturels autochtones et multiculturels.			X			Groupes ethnoculturels et multiculturels, Premières Nations
18	Encourager l'utilisation des ressources culturelles comme outil d'amélioration sociale						
	S'associer au Bureau du développement social du Nouveau-Brunswick afin d'utiliser la culture comme outil de développement social à l'échelle de la province.			X		P et C, PL	Comité d'inclusion sociale et de la pauvreté de Moncton, PNB
	Encourager les projets culturels qui contribuent au plan d'inclusion sociale de la Ville de Moncton.			X		P et C, PL	Comité d'inclusion sociale et de la pauvreté de Moncton, communauté artistique et culturelle



Surveillance et évaluation

En 2011, L'Institut urbain du Canada a préparé le document *Municipal Cultural Planning Indicators & Performance Measures Guidebook*. Ce guide a pour objectif de fournir un ensemble d'indicateurs et de mesures de rendement pour aider les municipalités qui entreprennent la préparation de plans culturels municipaux à évaluer et à démontrer les avantages et les résultats pour les collectivités découlant de la mise en place de ces plans. Le rapport énonce un large éventail d'indicateurs et de mesures de rendement ainsi qu'un processus pour définir et mettre en œuvre un système d'évaluation et de surveillance efficace afin d'aider à la planification culturelle municipale. Les principes de ce guide ont servi à orienter l'élaboration des mesures de rendement du Plan culturel de Moncton.

Il y a trois types de données mentionnées dans ce guide :

- Données que la municipalité réunit déjà.
- Données pouvant être disponibles auprès d'autres sources existantes, y compris Statistique Canada.
- Données que la municipalité peut être amenée à recueillir si elle veut obtenir les renseignements. Ces données peuvent être en grande partie qualitatives et disponibles au moyen de sondages.

Surveillance, évaluation et rapports

Les progrès réalisés à l'égard d'indicateurs de rendement sélectionnés feront annuellement l'objet de surveillance et de rapport à l'aide d'une fiche de rendement. La fiche de rendement fournit un moyen d'informer le Conseil et la population en général au sujet des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan ainsi que dans le profilage de nouvelles initiatives culturelles non recommandées ou non prévues dans le plan.

À court terme, Moncton se concentrera sur la présentation de données déjà recueillies ou facilement accessibles aux fins de compilation. À mesure que le plan progressera, la Ville de Moncton et le Conseil culturel peuvent décider de recueillir ou de regrouper d'autres données pour la mise en œuvre à moyen et à long terme du plan culturel.

Indicateurs clés de rendement en cours et à court terme		
Indicateur	Mesures	Source des données/Fréquence des données
Dépenses totales engendrées par la municipalité relativement aux arts et à la culture. Cela comprend les dépenses d'exploitation et en immobilisations ainsi que les dépenses en subventions.	Dépenses de fonctionnement nettes annuelles totales en plus des dépenses en subventions totales et des dépenses en immobilisations totales.	Budget municipal/Annuelle
Dépenses de fonctionnement (nettes) totales engendrées par la municipalité relativement aux arts et à la culture.	Dépenses de fonctionnement nettes annuelles totales engendrées par la municipalité relativement aux arts et à la culture.	Budget municipal/Annuelle
Dépenses par habitant engendrées par la municipalité relativement aux arts et à la culture.	Dépenses annuelles totales (notamment les dépenses d'exploitation et en immobilisations ainsi que les dépenses en subventions) divisées par la population totale.	Budget municipal; recensement de la population/Annuelle
Coût par habitant lié à la prestation de services culturels.	Coûts totaux d'exploitation de la culture et subventions pour la culture divisés par la population totale. (Cela ne comprend pas les coûts d'immobilisations.)	Budget municipal; recensement de la population/Annuelle
Dépenses en subventions totales engendrées par la municipalité relativement aux arts et à la culture.	Dépenses en subventions annuelles totales engendrées par la municipalité relativement aux arts et à la culture.	Budget municipal/Annuelle
Dépenses en subventions par habitant relativement aux arts et à la culture.	Dépenses en subventions annuelles totales engendrées par la municipalité relativement aux arts et à la culture divisées par la population totale.	Budget municipal; recensement de la population/Annuelle
Nombre d'organismes culturels communautaires financés par la municipalité.	Le nombre d'organismes culturels communautaires financés par la municipalité.	Service local de la culture/En fonction des données locales
Fonds générés par les investissements municipaux dans les subventions pour les	Augmentation des budgets d'exploitation des organismes culturels communautaires qui reçoivent des subventions de la	Budget municipal et états financiers vérifiés des organismes recevant des

arts et la culture.	municipalité. Il s'agit d'un total des recettes gagnées, des recettes de sources privées, des fonds fédéraux, des fonds provinciaux, des fonds de subventions municipales et d'autres fonds. Le montant total peut également être exprimé en termes d'une augmentation en pourcentage.	subventions/Annuelle
Nombre de productions cinématographiques et télévisuelles.	Le nombre de permis pour emplacement délivrés par la municipalité pour les productions cinématographiques et télévisuelles.	Service local de la culture ou bureau du cinéma/En fonction des données locales
Nombre de fêtes et de festivals soutenus par la municipalité et répartition saisonnière.	Le nombre de fêtes et de festivals qui sont financés par la municipalité. Le nombre de fêtes et de festivals qui se tiennent au printemps, en été, en automne et en hiver.	Service local de la culture/En fonction des données locales
Fréquentation aux fêtes et festivals soutenus par la municipalité.	Le nombre estimé de fréquentations aux fêtes et festivals autorisés par la municipalité.	Service local de la culture/En fonction des données locales
Art public.	Le nombre total de commandes d'art public faites par la municipalité. La valeur totale de ces commandes d'art public.	Service local de la culture/En fonction des données locales
Investissements municipaux dans la culture au sein des communautés culturellement distinctes et diverses.	Le nombre d'organismes culturels et d'artistes communautaires provenant des communautés autochtones ou des diverses communautés ethnoculturelles qui ont bénéficié du financement municipal pour la culture et montant du financement reçu.	Service local de la culture/En fonction des données locales

Indicateurs de rendement proposés à moyen et à long terme		
Indicateur	Mesures	Source des données/Fréquence des données
Espaces et installations culturels abordables.	La superficie totale en pieds carrés d'un espace bien zoné, et coût par pied carré.	Données de la base de données sur la cartographie culturelle locale, données du secteur privé local et données du secteur sans but lucratif local/En fonction des données locales
Nombre d'événements culturels présentés dans les installations municipales.	Le nombre d'événements culturels présentés dans les installations municipales.	Données de la planification et de la programmation du service de la gestion des installations/En fonction des données locales
Pourcentage des résidants étant satisfaits des offres liées à l'art, à la culture et au patrimoine.	Faites le suivi des réponses données à la question du sondage demandant quelle est la satisfaction des résidants quant à la sélection des offres liées à l'art, à la culture et au patrimoine au sein de leur municipalité. Dénombrez le nombre de réponses indiquant « assez » ou « très satisfait » et divisez par le nombre total de répondants ayant une opinion.	Sondage local/En fonction des données locales
Répercussions du secteur culturel sur le PIB.	PIB total en dollars de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle (SCIAN 51) et des arts, spectacles et loisirs (SCIAN 71).	Système canadien d'information socio-économique de Statistique Canada : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), provinces et territoires, annuel (dollars)
Nombre de visites des installations et des espaces culturels.	Nombre total de visites des installations et des espaces culturels appartenant à la municipalité ou financés par la municipalité.	Service local de la culture/En fonction des données locales

Travaux de réparation dans les installations et les espaces culturels appartenant ou non à la municipalité.	Le montant global d'argent requis pour mettre en bon état les installations et les espaces culturels appartenant ou non à la municipalité.	Données de la base de données sur la cartographie culturelle locale, données du secteur privé local et données du secteur sans but lucratif local/En fonction des données locales
Filtre culturels.	Le nombre total de formulaires de déclaration du Conseil remis pertinents à la culture.	Service local de la planification, service de la culture/En fonction des données locales
Nombre d'entreprises dans le secteur culturel.	Nombre total d'entreprises dans chaque industrie culturelle, y compris dans le secteur culturel, selon les codes du SCIAN. Nombre total d'entreprises dans toutes les industries culturelles du secteur culturel.	Statistique Canada. Aucune date. Structure des industries canadiennes (bases de données) /Disponible une fois par semestre
Nombre de travailleurs dans les industries culturelles.	Nombre total de travailleurs dans les industries culturelles. Ajoutez le nombre total de travailleurs dans chaque industrie culturelle au niveau du code du SCIAN à quatre chiffres.	Statistique Canada, Recensement de la population, catalogue n° 97-559-XCB2006009 – Catégorie de travailleur(euse)s Seuls les codes du SCIAN à quatre chiffres sont disponibles pour les données sur les industries de Statistique Canada. <u>Codes du SCIAN à quatre chiffres pour les industries culturelles :</u> 3231, 3271, 3346, 4144, 4511, 4512, 4539, 5111, 5121, 5122, 5151, 5152, 5161, 5175, 5191, 5322, 5413, 5414, 5418, 5419, 6116, 7111, 7113, 7114, 7115, 7121, 8129, 8132, 8133, 8139.
Nombre de travailleurs à des postes culturels.	Nombre total de travailleurs à des postes culturels. Ajoutez le nombre total de travailleurs à chaque poste culturel en fonction des codes de la CNP-S.	Statistique Canada, Recensement de la population, catalogue n° 97-559-XCB2006011 – Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S)
Nombre de désignations patrimoniales culturelles municipales.	Nombre total des propriétés municipales ayant une valeur patrimoniale culturelle.	Service local du patrimoine ou de la culture, base de données sur les propriétés patrimoniales/En fonction des données locales

Nombre de visiteurs	Nombre total de visiteurs dans la municipalité au cours d'une année donnée.	Exploitants d'entreprises touristiques locales, Tourisme Nouveau-Brunswick
Dépenses provenant des visiteurs.	Montant total des dépenses effectuées par les visiteurs (en dollars).	Exploitants d'entreprises touristiques locales, Tourisme Nouveau-Brunswick
Activités du déplacement.	Nombre total d'activités du déplacement entreprises lors de la visite d'un endroit en particulier, par catégorie. Les catégories comprennent : festivals/foires; activités culturelles; musées/galeries d'art; zoos/aquariums; événements sportifs; casinos; parcs d'attractions thématiques; parcs naturels nationaux ou provinciaux; sites historiques; toute activité de plein air ou sportive.	Exploitants d'entreprises touristiques locales, Tourisme Nouveau-Brunswick
Dépenses des consommateurs en lien avec la culture.	Dépenses totales en lien avec la culture par ménage en ajoutant les dépenses totales pour 26 articles jugés comme étant en lien avec la culture.	Statistique Canada. Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), dépenses des ménages au titre des loisirs, selon les provinces et territoires. CANSIM (base de données).
Participation bénévole estimée dans les organismes communautaires culturels et aux manifestations culturelles, fêtes et festivals.	Estimation du nombre de bénévoles et d'heures de bénévolat dans les organismes culturels communautaires municipaux et financés par la municipalité et aux manifestations culturelles, fêtes et festivals. Multipliez le nombre d'heures de bénévolat par 23,07 \$.	Service local de la culture; taux horaire de bénévolat en 2016 (taux horaire de 23,07 \$)/En fonction des données locales
Base de données des ressources culturelles.	Le nombre de ressources culturelles ajoutées ou supprimées de la base de données.	Service local de la culture/En fonction des données locales

<p>Accessibilité aux offres liées à l'art, à la culture et au patrimoine.</p>	<p>Faites le suivi des réponses données à la question du sondage demandant si les offres liées à l'art, à la culture et au patrimoine sont physiquement, financièrement et géographiquement accessibles.</p>	<p>Sondage local/En fonction des données locales</p>
<p>Obstacles à la participation aux offres liées à l'art, à la culture et au patrimoine.</p>	<p>Faites le suivi des réponses données à la question du sondage demandant si des obstacles à la participation aux offres liées à l'art, à la culture et au patrimoine se sont manifestés au cours des quatre dernières semaines.</p>	<p>Sondage local/En fonction des données locales</p>
<p>Dépenses en immobilisations (annuelles) totales engendrées par la municipalité relativement aux arts et à la culture.</p>	<p>Dépenses en immobilisations annuelles totales engendrées par la municipalité relativement aux arts et à la culture.</p>	<p>Budget municipal/Annuelle</p>